RCS : STRASBOURG
Code greffe : 6752

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 00649
Numéro SIREN : 530 942 986
Nom ou dénomination : ABERT INVESTMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2020 sous le numéro de dépôt 10677

Hans
& associés
STRASBOURG

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

ABERT INVESTMENTS

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 2 000 000 €

25 rue Rothbach

67500 MARIENTHAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE ABERT INVESTMENTS, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

ABERT INVESTMENTS

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 2 000 000 €

25 rue Rothbach

67500 MARIENTHAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE
ABERT INVESTMENTS, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE,
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

A l'associé unique,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société ABERT INVESTMENTS Sàrl, et en application des dispositions de l'article L. 225-244 du code de commerce, nous avons établi le présent rapport afin de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier si le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Nos travaux ont consisté notamment à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Schiltigheim, le 22 juin 2020

Hans & Associés Audit

V. R

Vincent ROECK
Commissaire à la transformation